

Programme de Formation



Les Fondamentaux de la Commande Publique

Informations Générales

Date de la session : 14 mars 2025

Durée : 7 heures (1 journée)

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h

Lieu : Maison Régionale de l'Innovation – 64A rue Sully – 21000 Dijon

Public cible : Chargés de mission du réseau FNCOFOR

Prérequis : Aucun

Nombre maximum de participants : 12

Tarif : 300 € net de taxe par participant

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap (PSH)

L'Institut de Formation Forestière Communale s'engage à faciliter l'accès à ses formations aux personnes en situation de handicap. Nous invitons les participants ayant des besoins spécifiques à nous contacter en amont pour étudier ensemble les aménagements possibles.

Contact : evgeniia.kurinnaia@communesforestieres.org | 06 75 62 95 22

Objectifs de la formation

Objectif général :

Acquérir une compréhension des fondamentaux de la commande publique afin d'accompagner efficacement les communes dans leurs projets d'aménagement, de construction et de réhabilitation, en tenant compte des enjeux forestiers et des exigences réglementaires.

Objectifs opérationnels :

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre les principes de la commande publique (liberté d'accès, égalité de traitement, transparence).
- Identifier les étapes clés de préparation d'un marché public.
- Maîtriser les procédures de passation des marchés publics.
- Comprendre les règles d'exécution des marchés publics.
- Connaître les spécificités des marchés publics de maîtrise d'œuvre et leurs relations avec le bureau de contrôle.

INSTITUT DE FORMATION FORESTIÈRE COMMUNALE

L'organisme est certifié Qualiopi, garantissant la qualité des actions de formation.

13, rue du Général Bertrand - 75007 Paris - Tél. : 01 45 67 47 98 – Fax. : 01 45 67 25 99

Programme de Formation



- Appliquer ces connaissances à des cas concrets liés aux projets des communes.

Programme

Module I – Matin (9h-12h15, avec une pause de 15 minutes)

Introduction (15 minutes)

Présentation des objectifs et du déroulé de la formation.
Tour de table pour connaître les attentes et le niveau initial des participants.

Séquence 1 : Introduction à la commande publique (45 minutes)

Définition des termes clés et des principes fondamentaux.
Seuils et règles de publicité.
Régime des responsabilités.
Méthodes : Exposé théorique, mini-quizz d'évaluation formative.

Séquence 2 : Préparation d'un marché public (2h15)

Étapes clés : étude des besoins, rédaction du dossier de consultation, estimation financière, publicité.
Présentation des procédures adaptées, formalisées et négociées.
Méthodes : Exemples concrets, exercice pratique en groupes.

Pause déjeuner (12h15-13h15)

Module II – Après-midi (13h15-17h, avec une pause de 15 minutes)

Séquence 3 : Règles d'exécution des marchés publics (30 minutes)

Gestion des modifications, respect des délais, modalités de paiement.
Obligations des parties prenantes.
Méthodes : Présentation, analyse en binôme.

Séquence 4 : Spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre et rôle du bureau de contrôle (1h)

Loi MOP, contenu des marchés de maîtrise d'œuvre.
Fonctionnement et relations avec le bureau de contrôle.
Méthodes : Présentation, travail collaboratif sur carte des responsabilités.

INSTITUT DE FORMATION FORESTIÈRE COMMUNALE

L'organisme est certifié Qualiopi, garantissant la qualité des actions de formation.

13, rue du Général Bertrand - 75007 Paris - Tél. : 01 45 67 47 98 – Fax. : 01 45 67 25 99

Programme de Formation



Séquence 5 : Étude de cas et application des connaissances (1h45)

Étude de cas directement liée aux projets des communes forestières.

Méthodes : Travail en groupes, élaboration d'un plan de passation.

Conclusion et Évaluation Finale (15 minutes)

Synthèse des acquis et échange collectif.

QCM et auto-évaluation écrite.

Méthodes et Modalités Pédagogiques

- Formation en **présentiel enrichi** (exposés théoriques, études de cas).
- Accès à la plateforme de formation **Moodle** avec supports pédagogiques et forum d'échange pendant 6 mois.

Évaluation des Résultats

- **Évaluation formative** : Mini-quizz et interactions tout au long de la formation.
- **Évaluation sommative** : Etude de cas.
- **Attestation de fin de formation** délivrée à chaque participant.

Suivi Post-Formation

- Accès aux supports pédagogiques via Moodle.
- Possibilité de poser des questions à l'expert jusqu'à 6 mois après la session.

Contacts

Responsable de formation : Evgeniia Kurinnaia – 06 75 62 95 22

Référente handicap : Evgeniia Kurinnaia – evgeniia.kurinnaia@communesforestieres.org

Référente administrative : Marie-France Groussard – 06 76 66 02 07

Plateforme de formation : <https://communesforestieresfrance.moodlecloud.com/>

INSTITUT DE FORMATION FORESTIÈRE COMMUNALE

L'organisme est certifié Qualiopi, garantissant la qualité des actions de formation.

13, rue du Général Bertrand - 75007 Paris - Tél. : 01 45 67 47 98 – Fax. : 01 45 67 25 99